

NOM Prénom :

.....

Ville et code postal

.....

Nom d'Artiste (*pas obligatoire*)

.....

Coordonnées

Tél Fixe :

Adresse :

Portable :

.....

E-mail :

.....

Site internet :

Biennale de la peinture
samedi 30 septembre au dimanche 15 octobre 2023
à l'Espace d'exposition de la Maison Decauville,
5 place de la Division Leclerc 78960 VOISINS LE BRETONNEUX.

Les horaires d'ouverture de la Biennale seront les suivants :
du **lundi au dimanche de 14 h à 18 h.**

Le montant forfaitaire est de 20 euros par artiste (14 euros pour les étudiants) au titre de la participation financière à la Biennale de la peinture 2023. Cette somme est due après réception d'un titre exécutoire de recettes envoyé par le Trésor Public.

Réception et reprise des œuvres :

Dates et horaires de
dépôt des œuvres : mercredi 13 au vendredi 15 septembre 2023,
mercredi 14 h - 20 h, jeudi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30,
vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h 30

Retrait des œuvres non
sélectionnées mercredi 20 septembre 14 h - 20 h

Dates et horaires de
reprise des œuvres
exposées : dimanche 15 octobre en fin de cérémonie de clôture de la
Biennale ou lundi 16 octobre de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Communication :

Je souhaite recevoir par courriel le carton d'invitation : OUI / NON

Je souhaite pouvoir disposer de supports de communication : affiches format A3

format A4 format A5 format A6 , pour diffuser chez les

commerçants et lieux publics et de quelques cartons d'invitation pour le vernissage.
(Inscrire les quantités souhaitées dans les cases correspondantes).

*Les supports de communication sont à retirer à la Maison Decauville, Service Culturel, 5
place de la Division Leclerc à Voisins le Bretonneux.*

Présence et permanences des artistes :

(Cochez vos disponibilités dans les cases du tableau ci-après, au moins 2 plages horaires seront retenues)

DATES	14h00 / 16h00	16h00 / 18h00		14h00 / 16h00	16h00 / 18h00
Sam 30			Dim 8		
Dim 1			Lun 9		
Lun 2			Mar 10		
Mar 3			Mer 11		
Mer 4			Jeu 12		
Jeu 5			Ven 13		
Ven 6			Sam 14		
Sam 7			Dim 15		

L'Artiste est disponible et intéressé pour accueillir un groupe (école, CLAÉ, institution...) durant la période d'exposition, aux dates et horaires suivants :

.....
.....

Informations sur les œuvres présentées :

TITRE DE L'ŒUVRE	TECHNIQUE UTILISEE	Dimensions (en cm)	Année de création	Valeur assurance
				Prix de vente

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de la Biennale de la Peinture et en accepter les clauses.

Fait à Voisins le Bretonneux, le

Signature de l'Artiste

Période d'inscription : jusqu'au dimanche 10 septembre 2023, délai de rigueur.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement destiné à gérer les expositions culturelles. Le service destinataire des données est le service Culturel. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Madame le Maire. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.